

L'interview du mois



La parole
est à vous!

RANDOM ENCOUNTER

« Le concept Coworking rend accessible des locaux à prix attractifs en proposant toute la gamme de services espérés pour un local professionnel. »

Morgan et Adrian CASTEJON

Comment avez-vous eu connaissance du télécentre E-m@gine ?

Nous avons eu vent de ce télécentre en nous promenant dans Crécy-la-Chapelle. Nous recherchions un local pour notre nouvelle activité. La proximité de ce lieu et de nos domiciles ainsi que les tarifs abordables nous ont intéressés.

L'utilisez-vous régulièrement ?

Nous avons opté pour le « forfait Résident mois », ainsi nous pouvons y travailler tous les jours aux horaires que nous souhaitons.

Où résidez-vous ?

Morgan réside à Crécy-la-Chapelle et Adrian habite dans la commune de Jouarre.

À qui le tour ?

+ D'INFOS



Morgan et Adrian CASTEJON, associés dans le développement et l'édition de jeux vidéo.

Décrivez votre domaine d'activité ?

Notre activité consiste à développer des jeux vidéo en prenant en compte tous les corps de métier : graphisme, programmation, musique et son, production et conception. Nous sortons ensuite nos produits sur diverses plateformes prévues à cet effet; du téléphone mobile, à la console de jeux vidéo jusqu'à l'ordinateur.

Que pensez-vous du concept Coworking ?

Le concept Coworking rend accessible des locaux à prix attractifs en proposant toute la gamme de services espérés pour un local professionnel. Tous les services sont bien adaptés, de l'espace commun jusqu'aux bureaux privatifs.

Nous recommanderiez-vous ?

Nous recommandons le télécentre à quiconque a besoin d'un pied à terre pour son activité professionnelle. La gestionnaire est très accessible et agréable. Les locaux ouverts 24H/24 et 7J/7 offrent une grande flexibilité aux clients mensuels. A noter aussi l'avantage de notre « forfait Résident mois » qui permet de ne pas s'engager sur le long terme, et pouvoir rendre les clés à tout moment, est une option non négligeable pour les jeunes entreprises en besoin d'adaptation.